

CONDITIONS DE PASSAGE DE GARADE NATIONAL D'ARBITRAGE

KARATE CONTACT

★ Le candidat doit :

- * Etre affilié(e) pour la saison en cours.
- * Avoir le passeport sportif à jour validé par le timbre de la saison en cours.
- * Etre âgé (e) de 19 ans au minimum.

★ CONDITIONS POUR LES : JUGES – ARBITRES & COACHES.

- * Avoir au minimum le grade de 1^e Dan karaté et DA (à justifier par copie de diplôme légalisée).
- * Avoir suivi les formations continues d'arbitrage pour la saison en cours.
- * Avoir sa tenue officielle d'arbitrage le jour de l'examen selon l'article n° 2.
- * Les candidats arbitres et coaches subiront un examen théorique et pratique.

★ LES FRAIS D'EXAMEN:

- 250,00 dh pour l'examen des arbitres
- 250,00 dh pour l'examen des coachs.
- 450,00 dh pour les deux matières.

★ LE DOSSIER :

Le dossier complet doit être parvenir au secrétariat de la CNA deux mois à l'avance.

Fiche de la demande d'examen à remplir.

Reçu bancaire original.

01 Copie légalisée de diplôme de grade en karaté

01 Copie de la CIN

01 Photo d'identité de petit format

01 Chemise cartonnée bleue.

La Commission Nationale d'Arbitrage

secretariat.cna2010@gmail.com